Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260615-DB20260613-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2026

Convocation 3 juin 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le neuf juin à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, Maire.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Patrick COSSON, Annie LABBE, Pascal DUBRUNFAUT, Pascale GALLERNE, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Maxime LE CRONC, Pascale LABBE, Mohamed MEZILET, Pierre-Yves BRUNEL, Karine BOIVIN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pascal FOURNET, Bruno THYS, Aude SECONDINO, Pierre SALOU, Rokiatou KEITA, Eric PRONGET, Marie PASCO, Pascal JEGO, Maryline MORFOUASSE

POUVOIRS : Mari COURTAS donne pouvoir à Maxime LE CRONC
Abdel BELARBI donne pouvoir à Emmanuel LE NOA
Christine ORAIN donne pouvoir à Annie LABBE
Viviane BOULIN donne pouvoir à Pascal DUBRUNFAUT
Annick MOISAN donne pouvoir à Patrick COSSON
Luc STRIDE donne pouvoir à Rokiatou KEITA
Yvon LE PERDU donne pouvoir à Marie PASCO
Catherine PEDRON donne pouvoir à Pascal JEGO
Estelle BREILLOT donne pouvoir à Maryline MORFOUASSE

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre-Yves BRUNEL

Membres en exercice : **33**
Présents : 24
Votants : 33

2026-06-13 – Marché de travaux relatif à la rénovation énergétique de l'espace Victor Hugo

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le besoin de remplacer les centrales de ventilation simple flux par des centrales double flux avec récupération de chaleur, ainsi que la mise en place d'une gestion technique centralisée de l'espace Victor Hugo ;

Vu les offres remises dans le cadre de la consultation lancée pour faire réaliser ces travaux ;

Considérant que l'entreprise Armor Thermique et Sanitaire a remis l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères retenus pour la consultation ;

Vu l'avis rendu par la commission MAPA réunie le 26 mai 2026 pour avis sur l'attribution du marché ;

Considérant l'offre de l'entreprise Armor Thermique et Sanitaire d'un montant de 253 867,23 € HT (304 640,68 € TTC) pour sa solution variante, y compris les trois prestations supplémentaires éventuelles ;

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260615-DB20260613-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché désigné ci-dessus avec l'entreprise Armor Thermique et Sanitaire d'un montant de 253 867,23 € HT (304 640,68 € TTC).

A Ploufragan, le 15 juin 2026

Le Maire
Bruno BEUZIT

VILLE de PLOUFRAGAN (Côtes d'Armor)

Le secrétaire de séance
Pierre-Yves BRUNEL